

Conseil Municipal de la commune de Saint-Germain du Plain
Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 27 septembre 2016

L'an deux mil seize, le vingt-sept septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Germain du Plain, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi.

Présents :

M. Alain DOULÉ, M. Jean-Yves DUMONT, M. Hervé ALBRAN, Mme Christine SARRE, Mme Monique FOYARD, Mme Mauricette DUBOIS, M. Carlos PINTO, M. Jérôme DEBRUERE, M. Emmanuel GALOCHE, Mme Valérie ZARAMELLA, Mme Sandra HAYOTTE, Mme Karine BIARD, M. Guillaume CHAUMONT.

Excusés : Mme Valérie FLATTOT, M. Roger CUZIN, Mme Patricia FONTENEAU, M. Richard POBANZ, M. Alexandre FESCHET.

M. Hervé ALBRAN a été nommé secrétaire de séance.

1 - Approbation du procès-verbal de la réunion du 05 juillet 2016.

M. le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 05 juillet 2016 qui est adopté à l'unanimité (les membres absents lors de la séance ne prennent pas part au vote).

2 - Compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations qu'il a reçues du Conseil Municipal en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

a) Droit de préemption urbain :

M. le Maire indique qu'il a renoncé à exercer le droit de préemption urbain lors de la vente de la propriété située au Bourg Nord cadastré AB 372 et 374, appartenant aux conjoints BOUILLoux.

3 - Organisation d'un service de transport à la demande par la Communauté de communes des Portes de la Bresse - nouveaux statuts.

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve les nouveaux statuts de la communauté de communes des Portes de la Bresse permettant l'organisation d'un service de transport à la demande en second rang.

4 - JVS Mairistem - Contrat de maintenance.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le contrat de maintenance du nouveau logiciel de gestion des documents comptables à intervenir avec la société JVS Mairistem pour un montant annuel de 390,20 € HT.

5 - Rapport sur le prix et la qualité du service public assainissement année 2015.

A l'unanimité le Conseil Municipal donne acte au maire de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public assainissement de l'année 2015.

6 - Questions diverses.

M. le Maire fait part des remerciements pour versement de subvention et prêt de salles ou matériels de l'Association des médaillés militaires, l'ASL, l'ADIL, la Fanfare l'Espérance.

Monsieur le Maire fait part des remerciements du Président de la communauté de communes des Portes de la Bresse, pour la mise à disposition des différents locaux communaux aux services de l'intercommunalité.

M. le Maire indique que M. BOURLIONNE a renoncé à l'achat d'un terrain communal.

M. le Maire donne connaissance d'un courrier de Mme Andrée BIGAND sollicitant une remise sur le prix de la location de la salle des fêtes au motif de cérémonies civiles se déroulant le samedi en mairie. Considérant la connaissance par la personne de la configuration des locaux et l'absence de gêne à la fête privée, il est décidé de ne pas donner suite favorable à la demande.

M. le Maire indique qu'un flash info est en cours de préparation et sera à distribuer avec le journal du SICED Bresse Nord.

M. le Maire indique que les travaux préparatoires à la fusion des communautés de communes des Portes de la Bresse et de Saône Seille Sône se poursuivent. En particulier, le nombre de délégués représentant chaque commune a été arrêté : les communes d'Ouroux-sur-Saône et de Saint-Germain du Plain auront respectivement 5 et 4 délégués contre 6 et 5 actuellement. Il conviendra pour ces communes d'élire leurs délégués parmi les sortants.

La date du repas municipal est fixée au samedi 21/01/2017.

M. le Maire indique qu'un certain nombre de travaux non prévus sont envisagés :

- Intervention de consolidation du bas-côté au Nassey, pour conforter la voirie.
- Aménagement de trottoirs au débouché de la route de Baudrières sur la route du Bourg, pour améliorer la sécurisation du cheminement des piétons.
- Remplacement ou intervention sur les chaudières de l'école maternelle, élémentaire, garderie périscolaire et cantine scolaire.

M. le Maire indique qu'à la suite de nombreuses réunions avec les commerçants et activités locales dans l'objectif de redynamiser le commerce de proximité, l'union commerciale de Saint-Germain du Plain sera prochainement réactivée.

Mme Christine SARRE fait un compte-rendu des diverses assemblées générales des associations locales : ASL, FNACA, Amis des écoles, Fanfare l'Espérance.

M. Jean-Yves DUMONT indique que les bois d'œuvre issus de la forêt communale, mis aux enchères, ont été vendus pour un montant de 37 000 € ; les cours étant actuellement élevés, les services de l'ONF invitent la commune à mettre en vente le plus de bois possible.

M. Jean-Yves DUMONT indique que le SICED Bresse Nord après avoir fait un constat sur site dans les différents bâtiments communaux, fera prochainement des propositions d'amélioration du tri des déchets afin de réduire la part présentée aux ordures ménagères.

Les manifestations à venir :

Samedi 01/10/2016 :

Fête foraine Apéritif concert de la fanfare Feux d'artifice (appel à volontaires pour nettoyer le terrain d'honneur le dimanche matin, afin de permettre le bon déroulement des matches de football).

Jeudi 06/10/2016 à 19h00 :

Accueil des forains

Lundi 17/10/2016 à 20h30 :

Calendrier des fêtes

Dimanche 23/10/2016 :

Repas des Aînés (préparation de la salle le samedi 22/10 au matin mise en place des tables puis à partir de 14h dressage des tables et décoration de la salle).

Calendrier :

CCAS

Jeudi 11/10/2016 à 20h30

Conseils municipaux

Mardis 18/10 - 22/11 et 13/12/2016 à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, M. DOULÉ remercie les participants et lève la séance à 22h15.

Le secrétaire de séance

Hervé ALBRAN



Le Maire

Alain DOULÉ



Affiché à la porte de la mairie,
le 05.10.2016

Le Maire,

Alain DOULÉ

